

## **L'UMA répond à l'Algérie concernant sa représentation au sein de l'Union africaine**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Administrateur

Publié le : 20-04-2023 12:00:00

Le Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a publié un communiqué dans lequel il répond à l'Algérie à propos de la nomination de Amina Selmane en tant que représentante de l'Union du Maghreb au sein de l'Union africaine (UA) et de son accueil par le président de l'Union, Moussa Faki Mahamat, auquel elle a remis ses lettres d'accréditation.

Le ministère algérien des Affaires étrangères avait attaqué, dans un communiqué dénué d'arguments juridiques et contraire aux us diplomatiques, la décision de nommer Amina Selmane, ainsi que la réception de ses lettres d'accréditation par le président de l'Union africaine.

La nomination de Mme Selmane « coïncide avec la prolongation du mandat du Secrétaire général, Taïeb Baccouche, qui a demandé à plusieurs reprises la nomination d'un successeur, la dernière fois étant à l'occasion du Sommet arabe en Algérie, au cours duquel les parties concernées ont négligé de l'inviter pour répondre à sa demande bien qu'il ait reçu une invitation officielle du Secrétaire général de la Ligue des États arabes », a insisté le Secrétariat général de l'UMA.

Le Secrétariat a également exprimé son profond regret à propos des « contradictions des parties algériennes qui ont qualifié le Secrétaire général d'(ancien Secrétaire général), bien que de hauts responsables de l'État algérien aient continué à correspondre avec le Secrétaire général en son nom et en sa qualité depuis août 2022 jusqu'à présent, avec au moins neuf correspondances dont les dernières ont été envoyées par le ministre des affaires étrangères, le Premier ministre et le président de la république algérienne, tout en remerciant le Secrétaire général en son nom et en sa qualité de Secrétaire général de l'UMA pour les vœux du nouvel an ».

L'Algérie, ajoute le communiqué, n'a exprimé au Secrétaire général de l'UMA aucune réserve dans les délais réglementaires concernant toutes les initiatives prises par lui, y compris la décision d'ouverture du bureau de l'UMA à l'UA depuis le 7 mars 2023 et qu'aucun pays n'a contestée.

D'autre part, le Secrétariat général de l'UMA a regretté les attaques injustifiées de l'Algérie visant le président de l'UA après qu'il a reçu les lettres d'accréditation de Amina Selmane.

« Nous regrettons également les attaques injustifiées contre le président de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, avec des qualificatifs indignes », indique le communiqué du Secrétariat général, précisant que M. Faki Mahamat a appliqué l'article 20 de l'accord entre l'Union africaine et ses huit communautés économiques régionales (CER), qui concerne la désignation par chaque CER d'un représentant auprès de l'UA.

Il a ainsi reçu officiellement le 13 avril les lettres d'accréditation de Amina Selmane qui « avait prêté serment devant le Secrétaire général de l'UMA en sa qualité de directrice des affaires économiques au sein de l'UMA ».

« Elle est devenue de ce fait une diplomate maghrébine collaborant avec le secrétaire général et avec le président de l'UA que nous soutenons et auquel nous vouons respect et considération », a fait savoir le Secrétariat général de l'UMA.

D'autre part, le secrétariat général a appelé l'Algérie à régler ses dettes et à opérer le retour de ses diplomates au Secrétariat général.

Il a également noté, à cet égard, que les quatre pays du Maghreb sont tous « représentés par l'ensemble de leurs diplomates au Secrétariat général et ont payé leurs contributions pour l'année 2022, à l'exception de l'Algérie, qui est en retard depuis 2016 et a retiré tous ses diplomates, le dernier en juillet 2022, et tous ont bénéficié de leurs droits financiers et légaux grâce aux contributions des autres pays ».

Menara